



OFFRE D'EMPLOI

Février 2026

INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT EN BÂTIMENT, EN ENVIRONNEMENT ET URBANISME

Poste permanent

La Municipalité du Village de Grenville sollicite des candidatures afin de pourvoir un poste d'inspecteur municipal adjoint en bâtiment, en environnement et urbanisme au sein de son organisation.

Description sommaire du poste :

Sous l'autorité de l'inspecteur en bâtiment, environnement et urbanisme, la personne titulaire du poste est responsable de l'application et du respect des lois et règlements. Elle agit également à titre de personne-ressource auprès des citoyens et contribue au maintien de la qualité de vie sur le territoire.

Responsabilités principales :

- Effectuer la surveillance du territoire et voir au respect de la réglementation en bâtiment, environnement, urbanisme et municipale;
- Analyser et émettre des permis et certificats d'autorisation conformément aux règlements et aux lois en vigueur;
- Rédiger des avis et des constats d'infraction, en assurer les suivis, et représenter la municipalité devant la Cour municipale;
- Répondre aux diverses requêtes et plaintes des citoyens;
- Exécuter toutes autres tâches requises afin de rencontrer les responsabilités dévolues à ce poste et demandées par son supérieur.

Exigences (2 ans d'expériences) :

- Détenir un diplôme dans un des domaines suivants :
 1. Un diplôme d'études collégiales (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC) en techniques d'aménagement et d'urbanisme

2. Un baccalauréat en urbanisme ou en voie de l'obtenir
 3. Toute autre formation pertinente en lien avec l'emploi
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit et une bonne connaissance de la langue anglaise;
 - Maîtriser des outils informatiques;
 - Démontrer une bonne capacité d'analyse et de communication interpersonnelle;
 - Posséder de l'expérience dans le domaine municipal;
 - Bonne connaissance des lois et règlements concernant la construction, l'urbanisme, l'environnement et autres;
 - Détenir un permis de conduire classe 5 valide.

Conditions de travail :

- Temps plein – 35 heures / semaine (du lundi au jeudi et le vendredi jusqu'à 13h00) occasionnellement horaire variable;
- Avantages sociaux concurrentiels (vacances, jours fériés, journées de congés mobiles et de maladie, régime de retraite RREMQ, politique de reconnaissance et assurances collectives);
- Le salaire est déterminé selon l'échelon salarial correspondant aux compétences et à l'expérience du candidat, conformément à la politique salariale en vigueur (entre \$30.00 et \$38.00 de l'heure).

Les personnes intéressées sont invitées à acheminer leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par courriel ou courrier à l'adresse indiquée ci-bas au plus tard le **25 février 2026**.

La Municipalité du Village de Grenville remercie l'ensemble des personnes candidates de leur intérêt. Toutefois, seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.